

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4084 - LUNDI 20 SEPTEMBRE 2021

VIE DES PARTIS

Lamuka projette une nouvelle marche



Les deux leaders de Lamuka, Martin Fayulu et Adolphe Muzito, en avant-plan

La plate-forme de l'opposition invite ses membres à une nouvelle marche, le 29 septembre, dans les principales artères de Kinshasa et d'autres villes du pays pour « faire échec » à toute tentative de politisation de la Céni à la fraude électorale planifiée et au glissement en 2023. L'annonce a été faite, le 17 septembre, au cours d'une conférence de presse tenue par son présidium.

Faisant le bilan de la marche du 15 septembre, ce présidium estime que le régime actuel fait reculer le pays en matière de respect des droits de l'homme et exige l'ouverture d'une enquête neutre afin de sanctionner les responsables de la répression de cette manifestation voulue pacifique.

Page 2

ECONOMIE

La RDC entend accélérer la cartographie de ses minerais



Une vue aérienne du géant site minier de Kamao-Kakula

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, a ordonné la mise en place d'une commission inter-

ministérielle pour l'aboutissement du projet qui devrait aider le gouvernement à voir clair dans l'exploitation des res-

sources minérales après le dernier scandale lié à la présence irrégulière des entreprises chinoises dans les zones minières de l'est du pays.

Ce projet survient après le scandale de l'exploitation illégale des minerais par des entreprises étrangères. Le ministre des Mines a été instruit d'évaluer la situation auprès du cadastre minier et de faire des propositions concrètes assorties de mesures contraignantes pour les cas d'irrégularités.

Page 3

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le gouvernement Sama Lukonde s'y met déjà



Ambiance dans un carrefour à l'est de Kinshasa

Du recensement général de la population congolaise, on en reparle encore. Le sujet a été abordé, sans ambages, au cours de la vingtième réunion du conseil des ministres qu'a présidé, le 17 septembre, à partir de Lubumbashi par visioconférence, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

La commission technique interministérielle instituée dans l'optique de mettre définitivement fin au flou démographique dans lequel patauge le pays depuis 1984, avait, à cette occasion, fait l'état des lieux de la situation conformément à la recommandation lui faite lors du conseil des ministres du 2 juillet 2021.

Page 4

INSERTION SOCIALE

Des jeunes femmes et filles enterrent leur vie d'errance

Le projet « Jeunesse sobre-communautés plus saines : transformer les jeunes violents » a clôturé, le 17 septembre, à Kinshasa, la phase d'accompagnement mental et psychosocial en faveur de cin-

quante filles et jeunes femmes, un programme mis en œuvre par la Fédération mondiale contre la drogue et financé par la coopération suédoise.

Elles ont franchi le cap en abandon-

nant la drogue et les autres substances toxiques ainsi que la vie de violence et sont prêtes à s'engager dans un nouveau programme d'autonomisation avec le concours de leurs encadreurs.

Page 3

VIE DES PARTIS

Lamuka projette une nouvelle marche

La coalition politique veut encore organiser une manifestation, le 29 septembre, pour « faire échec » à toute tentative de politisation de la centrale électorale ainsi qu'à la fraude électorale et au glissement en 2023.

La coalition Lamuka tient à redescendre dans la rue, le 29 septembre, en vue de réclamer la dépolitisation de la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

Selon l'annonce faite le 17 septembre, au cours d'une conférence de presse tenue par le présidium de Lamuka composé de Martin Fayulu et Adolphe Muzito, cette plate-forme veut de nouveau marcher dans les principales artères de Kinshasa et d'autres villes du pays en vue de « faire échec » à toute tentative de politisation de la centrale électorale ainsi qu'à la fraude électorale et au glissement en 2023.

Recul de la démocratie en RDC

Faisant le bilan de la marche du 15 septembre, ce présidium a estimé que le régime actuel fait reculer le pays en matière du respect



Muzito et Fayulu lors d'une activité politique DR

des droits de l'homme. Ce regroupement politique exige, par ailleurs, l'ouverture d'une enquête neutre afin de

découvrir et sanctionner les responsables de la répression de cette manifestation voulue pacifique. « Le présidium

de Lamuka exige une enquête neutre pour déterminer les responsabilités à tous les niveaux, de sorte que les auteurs, co-auteurs et commanditaires répondent de leurs actes devant les tribunaux », ont souligné Adolphe Muzito et Martin Fayulu.

Le 15 septembre, la coalition Lamuka avait planifié une marche pour dénoncer la tentative de politisation de la cen-

trale électorale. Alors que le gouverneur de la ville de Kinshasa avait interdit cette marche, en proposant aux leaders de la plate-forme de tenir leur manifestation deux jours plus tard, ceux-ci avaient refusé de se conformer à cette décision. Et, le jour de la marche, ils avaient buté face aux forces de l'ordre qui avaient pris possession des lieux tôt le matin.

Lucien Dianzenza

« Le présidium de Lamuka exige une enquête neutre pour déterminer les responsabilités à tous les niveaux, de sorte que les auteurs, co-auteurs et commanditaires répondent de leurs actes devant les tribunaux »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SÉNAT

Le ministre de la Santé explique la marche de son secteur

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbugani Mbanda, a été invité, le 16 septembre, à la commission économique-financière et de contrôle budgétaire de la chambre haute du Parlement.



Le président du Sénat, Modeste Bahati, avec le ministre de la Santé, le Dr Jean-Jacques Mbugani

Le Dr Jean-Jacques Mbugani a été convié devant la commission sénatoriale afin d'édifier les sages de la République sur la marche de son secteur, notamment en ce qui concerne la politique gouvernementale en matière de santé, la gestion de certains projets de développement financés par les partenaires, la pandémie covid-19, l'hygiène aux frontières, la traçabilité de certains fonds alloués par le gouvernement

ainsi que le fonctionnement de certains programmes et directions de son ministère.

Dans une plénière à huis clos de près de deux heures, dans la salle de conférence internationale, le ministre Jean-Jacques Mbugani Mbanda a présenté, avec chiffres à l'appui, la situation générale de son secteur. Par la suite, les sénateurs lui ont posé quelques questions et également fait certaines recommandations pertinentes

pour la bonne marche de son ministère et pour le bien-être de la population.

Au regard de la pertinence des préoccupations soulevées, le ministre de la Santé publique a sollicité un délai de quarante-huit heures en vue d'apporter des réponses idoines pour éclairer la religion des membres de la commission économique-financière et de contrôle budgétaire du Sénat.

Blandine Lusimana

ÉCONOMIE

La RDC entend accélérer la cartographie de ses minerais

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, a ordonné la mise en place rapide d'une commission interministérielle pour l'aboutissement du projet qui devrait aider le gouvernement à voir clair dans l'exploitation des ressources minérales après le dernier scandale lié à la présence irrégulière des entreprises chinoises dans les zones minières de l'est du pays.

Le chef de l'Etat a instruit, le 17 septembre, le Premier ministre, Sama Lukonde, d'accélérer le projet de la cartographie des minerais en République démocratique du Congo (RDC). Pour y parvenir, il est projeté la mise sur pied de toute une commission interministérielle composée des ministères et institutions publiques concernés. Bien entendu, au regard de leurs attributions, les ministères des Mines et de la Recherche sont au cœur de ce projet qui vient répondre à la nécessité de mettre fin à l'exploitation illégale des ressources minières. Par rapport à l'affaire des entreprises chinoises opérant irrégulièrement dans le sud-Kivu, l'Assemblée nationale a envoyé, le 13 septembre, une mission de huit députés pour recueillir les informations sur le terrain, à Mwenga. La mission devrait faire des recommandations pour mettre fin à cette situation.

Projet de cartographie

Mais que peut-on attendre d'une cartographie ? Si l'on remonte dans le temps, en 2019, deux instituts de recherche, l'International peace information service et Danish institute for international studies, ont produit une cartographie des zones minières artisanales et des chaînes

d'approvisionnement en minerais dans l'est de la RDC. Ils ont pu doter le pays d'une base de données contenant des informations sur 2 700 mines employant environ 382 000 creuseurs artisanaux, 945 barages routiers et 71 centres de minerais. Par rapport au projet en cours, il survient déjà après le scandale de l'exploitation illégale des minerais par des entreprises étrangères. Aujourd'hui, plusieurs sociétés et personnes physiques détenant des permis de recherche ont bien démarré avec l'exploitation en toute illégalité. Dans son instruction, le président Tshisekedi a exigé au ministre des Mines d'évaluer la situation auprès du cadastre minier et de diligenter une enquête dans un délai raisonnable. Il lui a demandé de produire un rapport clair et détaillé, et de faire des propositions concrètes assorties des mesures contraignantes pour les cas d'irrégularités.

Dans le même ordre d'idées, le ministre des Infrastructures et Travaux publics doit présenter l'état de lieu de l'exécution technique et financière des projets inscrits dans le contrat dit sino-congolais. Il est question aussi de faire le même exercice dans le secteur minier.

Laurent Essolomwa

INSERTION SOCIALE

Des jeunes femmes et filles enterrent leur vie d'errance

Cinquante jeunes femmes et filles ont rejoint le projet « Jeunesse sobre-communautés plus saines: transformer les jeunes violents » mis en œuvre par la Fédération mondiale contre la drogue (WFAD) et financé par la coopération suédoise.

Interactionsongrdc, un des partenaires de mise en œuvre du projet Jeunesse sobre-communautés plus saines: transformer les jeunes violents à Kinshasa, a clôturé, le 17 septembre, la phase d'accompagnement mental et psychosocial de ce projet en faveur de cinquante filles et jeunes femmes. Encadrées par Interactionsongrdc, elles ont désormais franchi le cap pour un changement

de vie en abandonnant la drogue «bombé» et toutes les autres substances toxiques ainsi que la vie de violence. Elles ont ainsi rejoint les deux cent vingt-quatre autres encadrées par un autre partenaire, Syfes, pour le démarrage du programme d'autonomisation avec Dasod et Interactions, d'autres partenaires dans la mise en œuvre de ce projet.

Avec ce programme, en



La joie de jeunes filles et femmes à la fin de la formation

effet, elles entament, désormais, une nouvelle phase de vie grâce à son aspect de création d'emplois ainsi que les différentes formations formelles et informelles.

Comme pour les autres jeunes filles, WFAD rassure que « complètement sevrées des substances fortes et des gangs de rue, elles contribuent à la tranquillité et la sérénité au sein de leurs familles et communautés ». Le projet Jeunesse sobre, supervisé par la WFAD et financé par la coopération suédoise, vise la récupération de mille cinq cents jeunes hommes ainsi que des filles/jeunes femmes pour les sevrer de la drogue et autres substances psychotropes et les sortir des gangs de rue violents à Kinshasa.

Lucien Dianzenza

« Complètement sevrées des substances fortes et des gangs de rue, elles contribuent à la tranquillité et la sérénité au sein de leurs familles et communautés »

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le gouvernement s'y met déjà

Du recensement général de la population congolaise, on en reparle encore. Le sujet a été abordé, sans ambages, au cours du vingtième Conseil des ministres qu'a présidé, le 17 septembre, à partir de Lubumbashi, par visioconférence, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo.

La Commission technique interministérielle, instituée dans l'optique de mettre définitivement fin au flou démographique dans lequel patauge le pays depuis le dernier recensement scientifique datant de 1984, a fait, à l'occasion du Conseil des ministres du 17 septembre, l'état des lieux de la situation conformément à la recommandation lui faite lors du Conseil des ministres du 2 juillet dernier.

Cette structure, mise en place par le Premier ministre et chargée de proposer la feuille de route devant articuler les séquences des opérations d'identification ainsi que du recensement scientifique de la population et de l'habitat, avait, au cours de ses travaux préliminaires, passé au peigne fin le processus de relance du recensement en République démocratique du Congo (RDC) et tiré les enseignements nécessaires. Elle a analysé froidement toutes les questions légales, opérationnelles, financières, logistiques

et sécuritaires en vue d'atteindre les objectifs fixés.

De nombreux experts de la primature et des ministères de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, mais aussi des Finances et du Numérique, sans oublier ceux des structures spécialisées dont l'Office national de l'identification de la population (Onip), l'Institut national de la statistique (INS), la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et d'autres scientifiques, ont pris une part active à ces travaux. Il en découle, à la lumière du compte-rendu du Conseil fait par le ministre de la Communication et Médias, porte-parole du gouvernement, que l'option a été levée pour la mutualisation des efforts relatifs au recensement général de la population et à l'enrôlement des électeurs afin d'en minimiser les coûts et de rationaliser les délais. Toutefois, a-t-on précisé, ces efforts de mutualisation ne vont nullement empiéter



Ambiance dans un carrefour à l'est de Kinshasa

sur les prérogatives reconnues à chaque structure.

En effet, chacun des intervenants dans le processus de recensement et d'enrôlement des électeurs, en l'occurrence l'Onip, le BCR et la Céni, jouera sa partition en toute autonomie et poursuivra sa mission en toute responsabilité, sans aucune interférence. Ainsi donc, la Céni conservera son rôle dans l'organisation des élections avec une mise à jour du fichier électoral et l'octroi d'une carte

d'électeur. L'Onip jouera sa partition dans l'identification de la population et l'octroi d'une carte d'identité nationale. Enfin, l'INS s'occupera du recensement général de la population et de l'habitat en vue d'en faire un dénombrement pour mieux planifier son développement.

A propos du recensement, rappelons qu'il est du devoir d'un gouvernement qui se veut responsable de doter chacun de ses concitoyens d'une carte d'identité. Pour le cas de la

RDC, cette opération permettra, au-delà de l'enjeu électoral, de disposer d'un fichier général de la population tout en facilitant l'obtention des données nécessaires à l'orientation des politiques publiques. L'objectif visé à long terme est de contribuer à la connaissance de la situation démographique, économique et sociale du pays pour une meilleure planification du développement et une croissance plus inclusive.

Alain Diasso

DISTINCTION

Trésor Bagayamukwe promu ambassadeur international de la jeunesse pour la paix

Le Conseil universel de la paix des nations et des continents (Culpac) a élevé Trésor Bagayamukwe Byamungu au rang d'ambassadeur international de la jeunesse pour la paix.

La cérémonie s'est déroulée, le 16 septembre, à la Cité de la paix à Kinshasa, siège de l'organisation internationale de promotion de la paix. Dans son allocution, le directeur général du Culpac, Daniel Santu Biko, a rappelé que la paix est un bien très précieux car si elle règne dans les cœurs et les esprits, elle se manifeste également dans les rapports avec les autres. Sur le plan plus vaste, cette tranquillité peut assurer l'ordre et l'harmonie entre les nations. La paix naît de la compréhension et la tolérance que des gens malgré leurs races et ethnies ou langues partagent tous une humanité universelle.

C'est conformément aux critères et résolutions pris à sa conférence universelle pour la paix, organisée au Parlement européen à Bruxelles, les 5 et 6 septembre 2018, que le Culpac a donc promu solennellement Trésor Bagayamukwe Byamungu à la dignité d'ambassadeur international de la jeunesse pour la paix au regard de « sa très bonne volonté d'encadrer la jeunesse pour son épanouissement et de véhiculer le message de paix et de conscientiser la jeunesse sur

les droits de l'homme à travers le monde ». Daniel Santu Biko a fait observer que la paix ne se fait pas seule, il serait très important que Trésor Bagayamukwe soit soutenu dans cette lourde mission pour rapprocher, rassembler et unir des jeunes des différents horizons afin d'instaurer l'esprit de paix dans les environnements pour le vivre ensemble sans aucune discrimination.

Dans son mot de circonstance, le récipiendaire a exprimé son émotion et sa fierté au regard de l'honneur qui lui est fait par Culpac, appréhendant, par ailleurs, la grandeur du défi auquel il doit faire face de réunir, rassembler la jeunesse par un encadrement idoine. Président de l'ONG Hekima, il a souligné sa mission d'apporter et redonner le sourire aux hommes et femmes congolais à travers les actions de solidarité et de développement dans les quatre coins de la République démocratique du Congo. Et cette mission, a-t-il dit, accède à une autre dimension par sa désignation en qualité d'ambassadeur international de la jeunesse pour la paix. « Désormais, notre mission pour le bien et



Daniel Santu Biko, directeur général du Culpac, et Patrice Salaga, conseiller diplomatique du Culpac, entourant Trésor Bagayamukwe

la paix à l'échelle nationale se transforme en une mission internationale », a signifié Trésor Bagayamukwe. Et de marteler : « Pour ce, nous nous engageons à travailler sans relâche en faveur des droits fondamentaux de l'être humain pour la paix, le développement durable, la solidarité entre les peuples et les nations, conformément aux idéaux et résolutions de

la conférence universelle pour la paix tenue du 5 au 6 septembre 2018 au Parlement européen, à Bruxelles. En tant qu'ambassadeur international de la jeunesse, les initiatives ayant trait à la promotion des jeunes, à la formation professionnelle, à l'éducation, à la protection et à la sensibilisation des jeunes occuperont une place de choix dans notre actions ».

Il a conclu ses propos en lançant un appel à tous de le rejoindre, à travailler en synergie, les hommes et femmes de bonne volonté, les privés et les publics, les politiques et les organismes régionaux et internationaux œuvrant pour la paix afin de redonner ensemble le sourire à des millions des personnes à travers le monde.

Martin Engimo

DISPARITION

Derniers hommages de Félix Tshisekedi à Gabriel Kyungu

Le président de la République a rendu un dernier hommage à l'illustre disparu, avant sa mise en terre dans un mausolée érigé dans sa ferme de Kayamba, à Lubumbashi.

Arrivé le 16 septembre dans la province du Haut-Katanga par un vol régulier de la compagnie nationale CAA, Félix Tshisekedi-Tshilombo s'est aussitôt rendu à l'esplanade de l'Assemblée provinciale où une chapelle a été dressée pour une messe des suffrages. Le président de la République s'est incliné devant le cercueil de Gabriel Kyungu et déposé une gerbe de fleurs.

Le Premier ministre Sama Lukonde, plusieurs membres du gouvernement et d'autres personnalités de la République ainsi que de nombreux anonymes ont suivi l'hommage public rendu à cet acteur politique qui a consacré toute sa vie à la lutte pour la démocratie. Décédé en août dernier, Antoine Gabriel Kyungu wa Kumwanza, président de l'Assemblée provinciale du Katanga et une des figures de proue de la politique congolaise, a été inhumé le même jour à Lubumbashi.

L'illustre disparu fait partie des treize parlementaires aux côtés du patriarche Étienne Tshisekedi wa Mulumba qui avaient adressé une lettre au maréchal Mobutu au plus fort de son régime pour dénoncer les dérives dictatoriales et exiger l'ouverture démocratique.

Constant dans sa lutte, celui qu'on appelait affectueusement « Baba Kyungu » a combattu tous les régimes dictatoriaux de son pays avec l'Unafec, son parti politique. Connu pour son franc-parler et son courage politique exceptionnel, Gabriel Kyungu s'est affiché dès la campagne électorale de 2018 comme un pilier du régime du président Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo. Il fut nommé, avant sa mort, président du conseil d'administration de la société nationale des chemins de fer du Congo.

Alain Diasso

CAF-C2

V.Club contre Marumo Gallants d'Afrique du Sud au deuxième tour

L'AS V.Club de la République démocratique du Congo connaît son adversaire de deuxième tour en Coupe de la Confédération. Il s'agit du club sud-africain de Marumo Gallants. Cette formation a éliminé au tour préliminaire le club équato-guinéen de Futuro Kings. Après avoir perdu par un but à deux à Malabo, Marumo Gallants l'a emporté au match retour par trois buts à zéro, validant de fait sa qualification au deuxième tour de la C2 africaine.



V.Club en préparation

On note que Marumo Gallants joue le tout pour le tout à domicile. Les Dauphins noirs de Kinshasa sont donc prévenus afin de mieux affûter leurs armes avant cette confrontation. Le match aller est programmé pour le week-end du 16 et 17 octobre en terre sud-africaine, avant le match retour une semaine plus tard au pays.

V.Club a engagé un nouvel entraîneur, le technicien français Dominique Cionci (64 ans), en remplacement de Florent Ibenge. Ancien footballeur, il a joué à l'Olympique de Marseille et Nîmes en France. Comme entraîneur de football, il a travaillé avec des noms comme Raymond Goethals, Gérard Gili et Henri Stambouli au début des années 1990

avant de devenir directeur technique national au Togo. En 2009, Dominique Cionci a été coach de l'Olympique Club de Charleroi (D2 Belge). Arrivé récemment à Kinshasa, il devra mieux préparer les protégés de la présidence Bestine Kazadi avant d'affronter les Sud-Africains de Marumo Gallants.

Martin Engimo



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepêchesdebrazzaville.fr

ALGÉRIE

Décès d'Abdelaziz Bouteflika

A la tête du pays entre 1999 et 2019, l'ancien président algérien est décédé le 17 septembre à l'âge de 84 ans, des suites d'une longue maladie.

Très affaibli par un AVC survenu en 2013, Abdelaziz Bouteflika apparaissait de plus en plus rare en public et son maintien au poste de président de la République était régulièrement décrié par ceux qui remettaient en cause son aptitude à gouverner, au vu de la dégradation de son état de santé.

Pour autant, et malgré sa fragilité apparente, il a été, tout au long de son parcours politique, un homme fort de l'Algérie. Né à Oujda en 1937, il était devenu député de Tlemcen en 1962, après l'indépendance de l'Algérie, avant d'être nommé ministre de la Jeunesse et des sports la même année, sous la présidence d'Ahmed Ben Bella, et devient parallèlement membre du bureau national du Front de libération nationale. Il a ensuite été en charge de la diplomatie algérienne en accédant au ministère des Affaires étrangères



dès 1963 jusqu'en 1979.

Après le décès du président Houari Boumédiène, fin 1978, il occupe le poste de ministre d'Etat, conseiller du président de la République, entre 1979 et 1980. Lorsqu'il se présente à la présidentielle de 1999, après s'être un temps exilé en Suisse, il crée la surprise en raflant 73,8% des voix au premier tour. Il sera réélu durant les trois présidentielles suivantes en 2004,

2009 et 2014 en remportant respectivement 85%, 90,2% et 81,5% des suffrages. Ces victoires successives ont fait de lui l'homme resté le plus longtemps à la tête de l'Algérie. En 2019, alors que son clan annonce sa cinquième candidature, la jeunesse algérienne se soulève dans les rues. Il finit rapidement par renoncer au vu de l'ampleur de la mobilisation populaire.

Yvette Reine Nzaba

BARRAGE SUR LE NIL

L'Égypte et le Soudan pour une reprise des négociations avec l'Éthiopie

L'Égypte et le Soudan se sont exprimés en faveur d'une reprise des négociations avec l'Éthiopie autour du méga-barrage controversé sur le Nil bleu.

Mercredi, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une déclaration encourageant l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan à reprendre les négociations sous l'égide de l'Union africaine (UA) pour finaliser rapidement un accord sur le barrage.

Le méga-barrage, dont la construction a commencé en 2011 en Éthiopie et censé devenir la plus grande infrastructure hydroélectrique d'Afrique une fois achevé, a généré un conflit diplomatique entre Addis-Abeba et les pays en aval, l'Égypte et le Soudan.

«L'Égypte salue la déclaration du Conseil de sécurité de l'ONU», il s'agit «d'un élan important» dans les efforts pour le succès des négociations, a affirmé dans un communiqué le ministère égyptien des Affaires étrangères. Le Soudan a pour sa part appelé à la reprise des négociations à l'occasion de la visite d'une délégation de la République démocratique du Congo (RDC), président actuel de l'UA. «Nous devons changer la méthode inefficace qui a caractérisé les précédentes discussions», a d'autre part affirmé le ministère soudanais des Affaires étrangères.

La délégation de la RDC, qui doit également se rendre en Égypte et en Éthiopie, a remis lors de sa visite au Soudan un document incluant les points de discordance qui divisent les trois pays africains sur la question du barrage. L'Égypte et le Soudan négocient depuis dix ans, sans succès, avec l'Éthiopie les modalités de gestion et de remplissage du réservoir du Grand barrage de la renaissance (Gerd), qu'Addis Abeba juge indispensable au développement de ses infrastructures énergétiques.

L'Égypte dépend du Nil pour environ 97% de ses besoins en eau, y compris pour son agriculture et considère le barrage comme «une menace existentielle». Le Soudan espère que le barrage va réguler ses crues annuelles, mais craint des effets néfastes sans accord. Malgré les discordes, l'Éthiopie a annoncé en juillet que le Gerd était prêt à fonctionner et à produire de l'électricité après le succès de la seconde phase de remplissage. Mercredi soir, son ministère des Affaires étrangères a jugé regrettable que le Conseil de sécurité se prononce sur un sujet qui dépasse son mandat, alors qu'Addis Abeba plaide pour une médiation uniquement africaine. La porte-parole du Premier ministre Abiy Ahmed, Billene Seyoum, a appelé jeudi à «une résolution à l'amiable centrée sur l'Afrique et dirigée par des Africains», insistant sur le fait que l'Éthiopie a «le droit d'utiliser les eaux du Nil et a toujours voulu des négociations de bonne foi».

AFP

PROGRAMME DU JOUR **LUNDI 20 SEPTEMBRE 2021**

<p>06.30 PREDICATION</p> <p>07.15 GOSPEL HITS</p> <p>08.30 F.F TALK SHOW</p> <p>09.30 L'ÉDITION 19.45</p> <p>10.15 PLAYLIST NON STOP</p> <p>11.15 DIASPORA MAG</p> <p>12.00 ICONIC</p> <p>12.30 CDIRECT INSIDE</p> <p>13.00 ENTRE-NOUS</p> <p>14.00 TOP CLIPS</p> <p>16.30 CANAAN CLUB</p> <p>17.30 SANS TABOUS</p> <p>19.00 INITIATIVE CONGO</p> <p>19.45 L'INVITÉ 19.45</p> <p style="font-size: small; margin-top: 10px;">Une personnalité prestigieuse du monde de la politique décrypte l'actualité des 2 Congo sur le plateau.</p> <p>20.30 C'EST MON AFFAIRE</p> <p>21.00 CINEMA CONGOLAIS</p> <p>22.30 RAP SIDE</p>	<div style="border: 1px solid #000; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p style="background-color: #000; color: white; padding: 2px;">14.00 TOP CLIPS</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">EXCLUSIF</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">Les meilleurs clips des 2 Congo</p> </div> <div style="border: 1px solid #000; padding: 5px;"> <p style="background-color: #000; color: white; padding: 2px;">19.45 L'INVITÉ 19.45</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">Floride ZANTOTO avec son invité</p> </div>	<div style="border: 1px solid #000; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p style="background-color: #000; color: white; padding: 2px;">14.00 TOP CLIPS</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">EXCLUSIF</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">Les meilleurs clips des 2 Congo</p> </div> <div style="border: 1px solid #000; padding: 5px;"> <p style="background-color: #000; color: white; padding: 2px;">19.45 L'INVITÉ 19.45</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">Floride ZANTOTO avec son invité</p> </div>
--	--	--

LES BOUQUETS

CANAL+

CANAL 334

EASY TV

CANAL 3

free

CANAL 449

NÉCROLOGIE

Del Martial Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville, Mme Mombongo Da-Costa Mamy informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de Mme Kady Diallo «Ya Kady», se présente comme suit :

Lundi 20 septembre 2021
18h00 : arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport Maya Maya en provenance de Dakar (Sénégal) et dépôt à la morgue municipale de Brazzaville
Mercredi 22 septembre 2021
9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
12h00 : inhumation au cimetière du centre-ville
16h00 : retour et fin de cérémonie



**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

DIPLOMATIE

L'Angola rend hommage à António Agostinho Neto

L'ambassade d'Angola à Brazzaville a organisé, le 17 septembre, une cérémonie commémorant la journée du héros national, date à laquelle les qualités politiques et culturelles du premier président de ce pays, António Agostinho Neto, sont mises en lumière.

La cérémonie commémorative a été placée sous l'autorité de l'ambassadeur de l'Angola au Congo, Vicente Muanda, en présence de ses homologues de l'Afrique du Sud, de la Namibie, de Cuba et du Brésil. Dans son intervention, le diplomate a souligné l'importance de la journée qui doit être assimilée à un sentiment de liberté, exigeant de chacun la préservation de l'unité.

En outre, Vicente Muanda a rappelé les œuvres du Dr António Agostinho Neto et repris certaines de ses citations les plus usitées, qui font que son œuvre demeure à jamais immortelle. Il a également mis en avant l'appui et le soutien des autorités congolaises dans la quête vers plus de liberté et d'indépendance du peuple angolais, en insistant sur le dynamisme et la capacité de travail d'António Agostinho Neto, qui jusqu'à sa mort, aura été infatigable dans sa participation personnelle pour la résolution des problèmes liés à la vie du parti, du peuple et de l'Etat.

La journée a été un moment fort d'éloges dédiés à la personnalité et à l'œuvre d'Agostinho Neto pour sa contribution à la lutte armée contre le colonialisme et la conquête de l'indépendance nationale. Elle a été marquée



par la présentation des poèmes caractéristique symbolique de cette commémoration pour l'ensemble d'Agostinho Neto, la projection

« Le plus important est de résoudre les problèmes du peuple »

d'un documentaire sur sa vie et son œuvre, et par plusieurs interventions pour rappeler le caractère symbolique de cette commémoration pour l'ensemble du continent africain. Le Dr António Agostinho Neto

Vicente Muanda délivrant son message / Adiac est né le 17 septembre 1922 à Kaxicane, municipalité de Cateete, aujourd'hui province de Luanda. Egalement président du MPLA, le parti au pouvoir en Angola depuis la fin de 1975, il a gagné le respect en Angola et dans le monde, tant par des amis que par des opposants, y compris des universitaires, pour l'ensemble de son travail littéraire et

aussi pour ses analyses sociopolitiques.

António Agostinho Neto a laissé des slogans qui s'adaptent à des moments différents, tel que « *Le plus important est de résoudre les problèmes du peuple* ». Une phrase que beaucoup de gouvernés ou de citoyens n'oublient pas et l'utilisent fréquemment.

En Angola, chaque année, la journée du 17 septembre est réservée à des moments de rassemblements, colloques et autres activités de la dimension de Neto. Même en dehors du pays, la communauté angolaise célèbre l'anniversaire de Neto avec effusion et fierté de cette figure dimensionnelle. La date a été instituée comme fête nationale en 1980, par l'Assemblée du peuple de l'époque, un an après la mort d'Agostinho Neto. La journée est également due en reconnaissance de son engagement dans la libération de l'Angola, en particulier, et du continent africain en général.

Médecin «prêté» à la politique, António Agostinho Neto a été président de l'Angola de novembre 1975 au 10 septembre 1979. Il est décédé le 10 septembre 1979, à Moscou, des suites d'une maladie.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE CENTRALE

Une conférence internationale à Paris sur la préservation des forêts

La ville de Paris et le groupe Le Monde, en partenariat avec l'Association internationale des maires francophones (AIMF), s'engagent pour la préservation des forêts d'Afrique centrale. Une conférence internationale aura lieu le 6 octobre à l'Hôtel de ville, à laquelle participera le Congolais Jean Bakouma, directeur de la conservation du Bassin du Congo au WWF.

La conférence rassemblera des acteurs des pouvoirs locaux, des représentants du monde associatif, universitaire et de l'entrepreneuriat, ainsi que des experts et des grands témoins européens et africains.

L'objectif pour tous ces panélistes est de mettre en lumière les menaces qui pèsent sur les forêts d'Afrique centrale, sur les écosystèmes, la biodiversité, mais aussi la population qui habite ces espaces. Ils mettront en avant des solutions pour préserver ces écosystèmes forestiers dans le respect de la population qui en est la gardienne.

La forêt d'Afrique centrale est le deuxième massif forestier tropical du monde après la forêt amazonienne. Partagée entre le Cameroun, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale, l'Angola, le Burundi, le Rwanda, la Tanzanie et la Zambie, elle est



le deuxième poumon vert de la planète. C'est un véritable réservoir de biodiversité ; plus de qua-

rante millions de personnes dépendent de cet écosystème qui joue un rôle essentiel dans la lutte contre le changement

climatique. Or, la déforestation massive menace cet environnement fragile.

En vue de la COP 26 et de la COP15 sur la biodiversité, l'initiative a pour objectif de sensibiliser les parties prenantes au rôle de la forêt d'Afrique centrale et à son importance dans la biodiversité en l'inscrivant dans l'agenda international.

La table ronde sur les « Certifications et qualité des filières » se déroulera en présence du Congolais Jean Bakouma. Une programmation culturelle a été mise en place en parallèle de l'évènement afin de sensibiliser le grand public aux enjeux liés à la préservation des forêts du bassin du Congo : expositions en extérieur, rencontres en bibliothèques, concert, projections à destination des scolaires.

Marie Alfred Ngoma

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une conférence en prélude à la COP 26

La neuvième conférence sur le changement climatique et le développement en Afrique s'est tenue par visioconférence à Santa Maria-Cap Vert. La République du Congo a été représentée par la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, présidente du bureau de la septième session du Forum régional africain sur le développement durable.

La conférence s'est tenue à un mois et quelques jours de la COP 26 à Glasgow, en Ecosse. Elle a porté sur le thème « Vers une relance verte grâce à des solutions fondées sur la nature et des financements vert et bleu innovants » et a été l'occasion de permettre aux Etats africains de parler d'une voix à Glasgow.

Intervenant à ces assises, la coordonnatrice technique de la commission climat du Bassin du Congo (CCBC), Arlette Soudan-Nonault, a indiqué que selon les projections du centre africain sur la politique climatique de la commission économique de l'Afrique, les répercussions des changements climatiques provoqueront des pertes annuelles de 3 à 5% du produit intérieur brut à l'horizon 2030 dans un scénario de statu quo. Dans certains cas, les pertes s'élèveront à 15% du produit intérieur brut. « A travers notre région, les pays dépensent déjà jusqu'à 335 milliards de dollars par an pour répondre aux désastres climatiques, ce qui correspond à 12,9% du produit intérieur brut africain. Au Congo, mon pays, les inondations ont affecté cent soixante-dix mille personnes en 2019. Dans la plupart des cas, les communautés pauvres et les plus vulnérables souffrent le plus », a-t-elle fait savoir.

Elle a fait remarquer également



La ministre Arlette Soudan-Nonault

qu'un des principaux avantages comparatifs de l'Afrique réside dans l'écosystème du Bassin du Congo, y compris les forêts, tourbières et ressources en eau. Le Bassin du Congo étant le second plus grand poumon écologique du monde. « Grâce au groupe d'experts international sur l'évolution du climat, nous savons maintenant que les tourbières du Bassin du Congo, à elles seules, constituent un puits de carbone d'environ 31 milliards de tonnes. Cela représente l'équivalent de trois années d'émissions des gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. C'est dans ce cadre que le

président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a promu le Fonds bleu pour le Bassin du Congo », a indiqué Arlette Soudan-Nonault. Seize pays du continent ont souscrit à ce mécanisme de financement.

En effet, le Bassin du Congo représente un levier puissant pour assurer la suffisance énergétique nécessaire à la transformation structurelle de l'Afrique et à sa transition verte. De même, de par son impact sur la pluviométrie du continent, il représente un élément fondamental de l'équation de la sécurité alimentaire sur le continent, a précisé la coordon-

natrice technique de la CCBC.

Elle a souligné un certain nombre de recommandations liées à l'action climatique, qui ont été formulées lors du Forum régional africain du développement durable de Brazzaville, et qui montrent combien cette question du Bassin du Congo est une priorité pour l'ensemble du continent. Ainsi, le forum a invité les partenaires au développement à mobiliser le financement nécessaire pour rendre opérationnel le Fonds bleu pour le Bassin du Congo, afin d'aider les pays membres de la CCBC à concilier la lutte contre les changements climatiques et le

développement économique.

Le forum a également invité la communauté internationale à accompagner les initiatives de conservation et de préservation des tourbières de la Cuvette centrale du Bassin du Congo, et les pays africains à redéfinir et à développer des modèles économiques intégrant la protection des ressources naturelles, la promotion des énergies renouvelables, la mise en place d'infrastructures vertes et résilientes et la numérisation inclusive. Il a été souligné que dans le cadre de la priorité aux solutions ayant pour base la nature et compte tenu des avantages environnementaux, sociaux et économiques de cette approche, les bonnes pratiques telles que celles ayant cours dans le Bassin du Congo devaient être partagées dans toute l'Afrique. « Les débats d'aujourd'hui vont nous permettre de partager les expériences sur la mobilisation et la supervision efficaces des financements et des investissements orientés vers la nature et la durabilité, qu'ils soient catégorisés comme verts ou bleus. C'est dire leur importance, tant il apparaît nécessaire qu'au grand rendez-vous de la COP 26 à Glasgow, l'Afrique parle d'une et même voix », a conclu la ministre Arlette Soudan-Nonault.

Bruno Okokana

Limiter le réchauffement climatique est impossible sans mesures radicales immédiates

Un nouveau rapport diffusé jeudi par l'ONU lance une nouvelle alerte. « Notre avenir est en jeu », prévient Antonio Guterres.

Ce rapport annuel, « United in Science 2021 », élaboré par plusieurs agences de l'ONU et des scientifiques associés, est diffusé quelques semaines avant la COP26, prochain sommet mondial sur le climat. Selon le document, le changement climatique et ses conséquences ne cessent de s'aggraver, et la réduction temporaire des émissions de CO2 dans l'atmosphère entraînée par la pandémie de Covid-19 n'a pas ralenti le processus. Le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres estime que ce rapport est « un diagnostic alarmant montrant à quel point nous avons dévié de la trajectoire » conduisant aux objectifs de l'Accord de Paris. « Cette année, les émissions

d'énergies fossiles ont rebondi, les concentrations de gaz à effet de serre continuent de monter, et des événements météorologiques graves dus à l'activité humaine ont affecté la santé, la vie et les moyens de subsistance sur tous les continents », écrit-il. « A moins de réduire immédiatement et à grande échelle les émissions de gaz à effet de serre, limiter le réchauffement à 1,5°C sera impossible, avec des conséquences catastrophiques pour les populations et la planète ».

La COP26, prochain sommet de l'ONU sur le climat, se tiendra à Glasgow (Ecosse, Royaume-Uni) du 31 octobre au 12 novembre.

Pas d'effet pandémie

Les émissions de gaz à effet de serre ont atteint un pic en 2019, avant de baisser de 5,6% en 2020 à cause des restrictions et du ralentissement économique liés à la pandémie. Mais à part le transport aérien et maritime, les émissions mondiales moyennes durant les sept premiers mois de 2021 ont quasiment retrouvé leurs niveaux de 2019. Les concentrations des principaux gaz participant au réchauffement - le dioxyde de carbone, le méthane et le protoxyde d'azote - ont continué à grimper en 2020 et sur la première moitié de 2021. Globalement, la réduction des émissions en 2020 a probablement ralenti l'augmentation des concentrations de

gaz à effet de serre dans l'atmosphère, mais l'effet a été trop faible.

La température moyenne globale entre 2017 et 2021 - en incluant les données moyennes de cette année jusqu'en juin - est estimée entre +1,06°C et +1,26°C par rapport à la période préindustrielle (1850-1900).

Objectif zéro émission

Le Canada a enregistré son record absolu de chaleur en juin, avec 49,6°C à Lytton, en Colombie britannique.

La vague de chaleur dans le nord-ouest du Pacifique fut certes un événement très rare, mais il aurait été « virtuellement impossible sans le changement climatique provoqué par les hu-

mains », indique le rapport. Quant aux graves inondations en juillet en Allemagne, le document estime que l'activité humaine augmente la probabilité et l'intensité de tels événements. Le nombre de pays s'engageant vers un objectif zéro émission est encourageant car aujourd'hui 63% des émissions mondiales sont concernées par ces objectifs, mais d'ici 2030 des actions de bien plus grande ampleur sont nécessaires pour pouvoir les atteindre. « J'espère que tous ces problèmes seront abordés, et résolus, à la COP26 », note M. Guterres, qui appelle tous les pays à s'engager à un objectif zéro émission d'ici 2050. « Notre avenir est en jeu ».

D'après AFP

CAFI

L'Allemagne va octroyer une contribution supplémentaire de 124 millions d'euros

L'ambassadeur d'Allemagne au Congo, dont le pays assure la présidence du Conseil d'administration de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (Cafi), Wolfgang Klapper, a annoncé le 16 septembre à Brazzaville, à l'occasion de la session inaugurale du Comité de pilotage (Copil), l'augmentation de sa contribution avec un montant de 124 millions d'euros supplémentaires.

Présidée par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, la première session du Copil a permis aux participants de discuter des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la lettre d'intention ainsi que les prochaines étapes ; d'identifier et définir le partage des tâches ainsi que les modalités de son fonctionnement et celui du secrétariat permanent. Le but étant de permettre au Copil d'accomplir ses missions telles que définies dans le décret et d'informer le comité interministériel qui en est l'organe de décision.

En effet, la lettre d'intention a été signée le 3 septembre 2019 à Paris, en France, entre le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, et son homologue français, Emmanuel Macron. L'accord de partenariat entre la République du Congo et Cafi comporte des engagements articulés autour de huit objectifs et cinquante-deux jalons soulignant la volonté du pays à protéger les forêts, à gérer durablement les ressources naturelles et à accélérer la lutte contre les changements climatiques. Il s'agit donc d'aménager le territoire national au travers d'un processus multisectoriel et inclusif de planification spatiale, d'orienter les activités agricoles dans les zones de savanes, d'identifier et de ne pas convertir les forêts à stock de carbone élevé et à haute valeur de conservation, de plafonner la conversion des forêts dégradées avec un plafond provisoire fixé



Le Premier ministre Collinet Makosso

à vingt mille hectares par an et de ne pas drainer ni assécher les zones de tourbières.

Pour appuyer les efforts de la République du Congo dans la conservation et la gestion durable de ses forêts, Cafi et l'Agence française de développement (AFD) ont pris des engagements financiers à hauteur de 65 millions de dollars, soit 35 700 000 000 FCFA.

Une occasion pour le troisième vice-président du Copil, Wolf-

gang Klapper, de rappeler la nécessité de conjuguer les efforts dans le combat de la protection de l'environnement et de mettre en place les actions en faveur de la lutte contre les changements climatiques. « Il est urgent d'accélérer la mise en place du projet Cafi. Les différentes catastrophes naturelles qu'il y a eu un peu partout dans le monde, dont les inondations au nord Congo, c'est dire que l'heure est grave, il faut agir vite. Je me réjouis de voir

aujourd'hui treize ministères représentés dans ce comité, cela souligne l'engagement transversal de tous sur les préoccupations environnementales au Congo », s'est-il réjoui.

Appuyer les cinq pays d'Afrique centrale

Selon le Premier ministre, conformément à ses engagements, le gouvernement a mis en place l'architecture institutionnelle, notamment la création du comi-

té interministériel, du comité de pilotage, du secrétariat permanent et des unités de gestion des programmes et projets dans tous les départements ministériels concernés. Tous ces organes, placés sous l'autorité du Premier ministre, sont la traduction, a dit Anatole Collinet Makosso, de la volonté politique du Congo de tenir sans coup férir les engagements inscrits dans la lettre d'intention. « La régularité et la puissance des phénomènes extrêmes : inondations, Tsunamis, tornades, érosions appellent à une prise de conscience collective et mondiale... Le Bassin du Congo demeure une région prioritaire d'intervention pour la sauvegarde de la biodiversité mondiale et l'un des principaux puits de carbone forestier. Il est au cœur des enjeux critiques dans la lutte contre les changements climatiques à l'échelle planétaire », a déclaré le chef du gouvernement.

Notons qu'au travers de financements de programmes appuyés par un dialogue politique de haut niveau, Cafi soutient ses pays partenaires (République du Congo, Cameroun, République centrafricaine, Gabon, Guinée équatoriale et République démocratique du Congo). Ceci pour mettre en œuvre leurs politiques de développement économique dans une trajectoire durable et bas-carbone sur les secteurs de l'utilisation des terres et des ressources naturelles.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Partenaires insaisissables?

Au cours des douze derniers mois se sont produits en Afrique des événements politiques majeurs, pour l'essentiel, liés aux changements « brutaux » à la tête de certains pays. Au Mali, le 18 août 2020, le président Ibrahim Boubacar Kéita a été renversé par les militaires ; au Tchad, le président Idriss Déby Itno a perdu la vie, le 20 avril 2021, au cours d'affrontements contre les rebelles venus de l'extérieur ; en Guinée, le 5 septembre, le président Alpha Condé a été écarté du pouvoir par les soldats.

Ceci dit, le cas tchadien peut être tiré à part. L'hypothèse d'une révolution de palais soutenue par certains n'ayant pas fait du chemin, attachons-nous à celle d'une tragédie survenue au champ d'honneur pour le maréchal Déby telle qu'exposée par les officiers ayant pris sa suite, au premier rang desquels se trouve son propre fils, le général Mahamat Idriss Déby. Dans les cas maliens et guinéens, en revanche, l'irruption des hommes en uniformes sur la scène politique suivant le modèle classique des coups d'Etat mi-

litaires pose, comme dans bien d'autres considérations, le problème des partenariats qui lient l'Afrique aux puissances extérieures.

Qu'ils relèvent de la coopération économique et financière, de l'assistance en matière de défense, sécurité, lutte contre le terrorisme ou même de l'appui à la promotion des valeurs démocratiques, exposés aux intrigues des putschs, ces partenariats prennent nécessairement un coup. Comment, en effet, promouvoir des accords conclus avec les bailleurs de fonds, les investisseurs et autres facilitateurs internationaux si l'Afrique ne peut assurer que des alternances pacifiques s'exerceront à la tête de ses Etats membres de façon pérenne ? Où en est l'excuse dans tout cela ?

En diverses occasions, lorsqu'une junte évince un pouvoir qu'elle conteste, il prospère dans l'opinion publique une illusion de « fin » des peines réelles ou supposées endurées par la population sous le régime précédent. Des scènes de joie qu'improvise la rue, les discours généra-

lement bien ciblés de ceux qui accèdent aux affaires font le lit de ces illusions. Au fond, les vides créés par les changements non accompagnés de passage réglementaire de témoin sont parfois difficiles à boucher que les espoirs qu'ils suscitent.

En tout état de cause, sur les notions de respect des valeurs démocratiques, comme sur celles des usages en matière de coopération bilatérale ou multilatérale, les relations entre l'Afrique et ses partenaires extérieurs sont rarement linéaires. Elles gèlent et dégelent au gré des événements qui se succèdent sur le continent et du regard que ces partenaires leur portent. Des fois, Paris, Bruxelles, Londres, Lisbonne, Rome, pour ne citer que ces capitales occidentales attachées à l'Afrique par l'histoire, tombent dans l'expectative devant les retournements de situations dans leurs ex-colonies. Seul bémol, le soupçon a la peau dure qui veut que ces capitales ne soient pas étrangères à ces soubresauts.

Une question revient alors : depuis soixante ans, les ex-puissances coloniales

ont-elles développé avec leurs anciennes colonies d'Afrique des axes de travail susceptibles de procurer à ces dernières les clés pour s'arrimer à la modernité et s'affranchir de leur tutelle bienfaitrice ? Certainement pas. D'où ces retours en arrière récurrents dans plusieurs Etats africains, motivés par une soif inextinguible de réparer les torts imputés aux autres, pourtant aussi par la fragilité des modèles de coopération en vigueur jusque-là.

A titre d'exemple, depuis l'annonce du rapprochement entre les autorités de la transition à Bamako et la société privée de sécurité russe « Wagner », la France a exprimé sa préoccupation pour la simple raison que ses forces sont au Mali pour combattre les groupes terroristes aux côtés de ce pays et de ses voisins. Ce fut aussi le cas quand « Wagner » a pris ses quartiers en Centrafrique. Comme si les uns et les autres ne se faisaient pas confiance vraiment. Pourtant il faut bien, pour l'intérêt de tous, qu'entre partenaires s'établisse une confiance véritable.

Gankama N'Siah

BONNE GOUVERNANCE

Le gouvernement Makosso évalue ses trois premiers mois

Le deuxième séminaire gouvernemental s'est déroulé les 17 et 18 septembre à Brazzaville sur le thème « Évaluation trimestrielle et exécution optimale du budget de l'État ».

Le séminaire gouvernemental, le deuxième du genre, a été ouvert par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Selon lui, ce deuxième rendez-vous permettra aux membres du gouvernement de faire une auto-évaluation des problématiques arrêtées lors du précédent séminaire à travers des indicateurs de référence, tant quantitatifs que qualitatifs avant d'en tirer les leçons.

Parlant de la crise sanitaire, il a souligné la nécessité d'identifier le problème urgent à résoudre en vue d'un retour à la situation normale. Pour une meilleure relance de l'économie, il sera, a-t-il dit, question d'évaluer l'action du gouvernement au regard de la tendance baissière de la transmission observée ces derniers temps. « Est-ce pour autant que l'on devrait considérer que les facteurs de risque sont bien maîtrisés, au seuil des rentrées scolaires et universitaires ? Qu'en est-il de la couverture vaccinale révélée comme moyen de riposte le plus efficace pour parvenir à bout de la pandémie ? », s'est interrogé le Premier ministre.

Ce séminaire permettrait également au gouvernement d'évaluer



Les membres du gouvernement en séminaire DR en produits pétroliers peut-elle être maîtrisée ? », a détaillé Anatole Collinet Makosso.

son action en trois mois dans le cadre de la résolution des problèmes sociaux auxquels les Congolais font face. Au nombre de ceux-ci, il y a les pensions de retraite, les bourses des étudiants, les étudiants en attente de passeport, les diplômés sans emploi, la rentrée des classes avec les revendications des enseignants, les personnels de santé et la qualité des soins, les victimes des catastrophes (Mvougouti et 4-mars), les expropriés pour cause d'utilité publique, les

personnels des entreprises en difficulté, les animateurs des collectivités locales et bien d'autres. « Comment le gouvernement entend-il répondre à ces multiples attentes ? Quelle est l'évolution récente des prix des biens et des services essentiels et quelles dispositions sont prises pour assurer un approvisionnement régulier et suffisant des marchés ? Quelle appréciation faire de la manière dont les services publics de l'eau et de l'électricité sont assurés ? La fourniture régulière

Le séminaire gouvernemental est aussi une occasion de plancher sur les sujets visant l'amélioration du bien-être de la population, au moyen de la diversification économique, des formalités administratives jugées parfois excessives. A cela, s'ajoutent les tracasseries administratives, la superposition des contrôles répétitifs, la fiscalité et la parafiscalité dont se plaignent les acteurs

économiques. « Quid des tracasseries routières, des pénuries des intrants, de l'absence de mécanisme de certification, etc... Quelles barrières pourraient être levées dans l'immédiat, sans coût, pour encourager les opérateurs économiques nationaux et étrangers à accepter de prendre le risque de produire des biens et des services ? », a épinglé le chef du gouvernement.

En effet, les ministres vont se partager les initiatives prises et les actions entreprises au sein de leurs ministères respectifs, en lien avec les cinq priorités sectorielles que chacun s'est fixé avec ses collaborateurs. « Cela vous permettra de savoir si vous devez modifier vos priorités, y mettre fin, ou au contraire les amplifier. Cela nous donnera également l'occasion de nous fixer des objectifs et résultats intermédiaires à atteindre, pour les trois prochains mois, grâce à des indicateurs de référence, mesurables, quantifiables, vérifiables et situés dans le temps, que chacun de nous partagera à la prochaine échéance », a conclu Anatole Collinet Makosso.

Parfait Wilfried Douniama

OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste : Chauffeur
Localisation : Brazzaville
Rapporte au : Responsable des Achats
Date de début : 1er Novembre 2021
Contexte :

Le Parc National d'Odzala-Kokoua, procède au recrutement d'une personne compétente et qualifiée pour le poste de Chauffeur.

Description du poste :

Le Chauffeur référent est responsable du bon fonctionnement du véhicule affecté à Brazzaville. Il doit réaliser toutes les courses de la Fondation Odzala à Brazzaville dans le respect des SOPs d'African Parks. Il doit assister l'équipe de la logistique à Brazzaville pour effectuer des achats des pièces détachées des véhicules, engins, moto et autre équipement lié à la maintenance de la flotte automobile d'odzala Kokoua. Le chauffeur référent et Assistant Logistique à Brazzaville sont les seuls à conduire le véhicule affecté à Brazzaville et doit suivre les procédures ainsi que les règles de l'organisation afin d'atteindre un certain niveau de professionnalisme et de sécurité.

Fonctions principales :

- Conduire le véhicule de la Fondation Odzala Kokoua;
- Respecter les règles liées à la conduite et l'organisation et spécifiquement aux chauffeurs;
- Assurer le contrôle technique et la maintenance basique du véhicule;
- Participer aux réparations curatives du véhicule en cas de besoin;
- S'assurer que le véhicule soit toujours propre et à l'image de l'organisation;
- Réparations urgentes et anticipées des véhicules et autres équipements;
- Respecter les heures de conduite et la limitation de vitesse liés à la fondation;
- Être responsable du véhicule, des passagers et des marchandises;
- Faire un état des besoins à sa hiérarchie pour les besoins préventifs;
- Rapporter sans délai tous dommages et problèmes à son supérieur hiérarchique;
- Exécuter toutes instructions données par les supérieurs hiérarchiques de son département;

- Respecter les procédures de la Fondation Odzala-Kokoua et d'African Parks;
- Assurer la sécurité du véhicule et des articles transportés pendant les missions.

Dispositions évaluatives :

- Personne sauf le chauffeur ou l'Assistant logistique à Brazzaville peut conduire le véhicule
- Les heures de conduite sont respectées et le véhicule ne bouge pas la nuit sans autorisation du Responsable du Département des Opérations
- Il n'y a pas des dépassements de vitesse
- Le Supérieur hiérarchique du chauffeur est au courant de chaque mouvement du véhicule
- Le Chauffeur est respectueux, mais n'accepte pas les requêtes des autres responsables sauf approbation de son supérieur hiérarchique
- La clé du véhicule est gardée par son superviseur hiérarchique sauf pendant les missions
- Aucun article transporté n'est pas endommagé ni manquant

Relations clés :

- 1- Chef d'Atelier,
- 2- Assistant Responsable des Opérations,
- 3- Responsable des Opérations, 4- Responsables de flotte.

Compétences, qualifications et expérience nécessaires pour le poste :

- Avoir au minimum 5 ans d'expérience en tant que chauffeur expérimenté
- Avoir la capacité de basique de mécanique
- Faire preuve d'intégrité
- Capacité à bien communiquer avec ses supérieurs et collègues
- Être responsable et prudent

Compétences Linguistiques :

Maîtrise de la langue française (écrit, lu et parlé)
Les candidatures comprenant un CV détaillé, une lettre de motivation et doivent être adressées avant le 30 septembre 2021 à l'adresse : rh.odzala@africanparks.org avec copie à : pnok@africanparks.org

Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à passer un entretien.



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS



CONSEIL MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

Les élus locaux déplorent la flambée des prix des denrées alimentaires

Les conseillers départementaux et municipaux de la ville capitale ont décrié la hausse des prix des denrées alimentaires, le 17 septembre, lors d'un échange avec le collectif des sénateurs élus sur place. Ils estiment que cette inflation constatée sur le marché est la conséquence des « prix exorbitants » imposés au niveau des péages sur la Route nationale n°1.

Le collectif des sénateurs élus à Brazzaville, que préside Pierre Ngolo, était en descente parlementaire pour faire la restitution des conclusions de la dernière session ordinaire et administrative du Sénat à leurs mandants. Il leur a fait savoir que des lois, une dizaine, avaient été approuvées au cours de cette session, au nombre desquelles l'adoption de la loi de finances rectificative 2021; la tenue des sessions extraordinaires consacrées à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et l'organisation du débat sur l'orientation budgétaire.

Dans les échanges, les élus locaux de Brazzaville ont soumis aux sénateurs un certain nombre de problèmes auxquels la population est confrontée. Il s'est agi notamment de la flambée des prix des denrées alimentaires constatée ces derniers temps sur le marché. Une inflation, selon les élus locaux, due aux coûts « trop élevés »



des prix de péage imposés aux commerçants sur la route Brazzaville-Pointe-Noire. « Nos électeurs ne cessent de nous interpeller sur l'augmentation des prix des produits de première nécessité. Selon les enquêtes que nous

avons menées, les commerçants nous disent que cela est imputable aux prix exorbitants imposés au niveau des différents péages sur la Route nationale n°1. Ils nous ont dit qu'ils sont obligés de hausser les prix pour gagner

quelque chose », a souligné un conseiller à Pierre Ngolo, qui en a pris acte.

« Nous allons vérifier cette information afin de soumettre le problème au gouvernement pour qu'une solution soit trouvée, parce

qu'il n'y a pas de raison que les prix des produits alimentaires galopent sur le marché », a réagi le président du collectif des sénateurs.

Les élus locaux ont aussi posé aux sénateurs le sempiternel problème d'insécurité dans les quartiers de Brazzaville, causée, selon eux, par des bandits appelés « Bébés noirs » qui continuent de semer la terreur. De même, les élus du peuple sont revenus sur la reconstruction des habitations détruites lors des explosions du 4 mars 2012 ; les difficultés de transport en commun dans la ville; le paiement des arriérés de pensions dus aux retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires ainsi que la reprise de la société ECAir et bien d'autres.

Parlant de la riposte au coronavirus, Pierre Ngolo a appelé les conseillers à se faire vacciner afin de contribuer à l'atteinte de l'immunité collective.

Firmin Oyé

CYBERCRIMINALITÉ

La sécurisation des données, un défi majeur pour les Etats

Avec le recours accru aux technologies de l'information et de la communication, la question relative à la cybersécurité représente un grand enjeu pour la société.

L'intérêt de sensibiliser les institutions et les entreprises sur le sujet puis d'apporter des solutions concrètes visant à favoriser l'inclusion de la culture de la cybercriminalité s'est traduit par la tenue, du 16 au 17 septembre à Kintélé, du forum Brazza cybersécurité. Ce colloque a été organisé par la société Skytech sur le thème « La cybersécurité, un enjeu stratégique pour les Etats, les entreprises et institutions en Afrique. » « Nous avons mis en avant les grands leaders et experts de la Tech, de la cybersécurité et nos hautes institutions pour partager leurs connaissances et leurs avis sur les questions de cybercriminalité en Afrique, leurs solutions en matière de protection de données, d'émergence technologique et de transformation digitale », a indiqué le promoteur dudit forum, Arnaud Aken Elion.

Intervenant à cette occasion, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a fait savoir que dans le monde, les dommages causés par la cybercriminalité ont été estimés à plus de 600 milliards de dollars, soit 1% du produit intérieur brut mondial détourné. En 2020, les attaques sont passées de 1 200 en début d'année à plus de 380 000 au mois d'avril.

Au regard de cette réalité, « la cybersécurité peut être considérée comme un outil indispensable et doit s'imposer dans la stratégie globale de gouvernance. Il importe donc aux Etats d'adapter les outils juridiques permettant de lutter contre ce fléau », a souligné Léon Juste Ibombo.

A noter que Skytech-Congo est une société qui œuvre dans le domaine de la cybersécurité, des systèmes de sécurité électronique et solaire, des télécommunications et informatique.

L.Mb.G.

GOUVERNANCE PUBLIQUE

La société civile outillée pour le suivi des réformes

Cinq organisations de la société civile (OSC) ayant pris part, du 15 au 17 septembre à Kintélé, à « L'atelier de renforcement de capacités sur le suivi budgétaire et des réformes publiques entreprises par le gouvernement », sont dotées de plus d'aptitudes leur permettant de mener à bien leurs missions.



« On nous a fait un bref aperçu de toutes les réformes entreprises par l'Etat, notamment la gouvernance économique, judiciaire, sociale ainsi que les réformes concernant les finances publiques », a confié Ollove Loubaki, membre de l'Association des femmes juristes du Congo. « Grâce à cette formation, nous avons de la matière. La feuille de route que nous avons produite nous permettra de faire des sondages pour recueillir le ressenti de la population vis-à-vis des réformes entreprises par le gouvernement. Pour l'heure, nous avons convenu de suivre l'exécution budgétaire concernant les secteurs de la santé et de l'éducation », a-t-elle fait savoir.

Clôturant les travaux, le coordonnateur du Projet des réformes du secteur public (Prisp), Ferdinand Doukanga Kouanda, a souligné : « Cet atelier vous a permis de vous approprier les réformes du secteur public entreprises par le gouvernement, de comprendre le processus budgétaire dans le cadre du budget programme, de vous approprier les mécanismes et outils de suivi évaluation des projets ».

« Il est attendu de vous des actions de veille dans la mise en œuvre des réformes de gouvernance, dans le suivi des projets de l'Etat et des recommandations des institutions de contrôle, ainsi que dans la quête de la satisfaction de la population », a-t-il relevé avant

La photo de famille des participants à l'atelier de rassurer les OSC sur l'accélération dans la mise en œuvre de leurs activités.

C'est en juillet 2019 que le Congo a signé une convention de partenariat avec cinq organisations de la société civile pour rendre meilleurs les résultats de développement dans un contexte d'amélioration de l'environnement de la gouvernance économique par le renforcement de l'efficacité et la transparence dans la gestion des finances publiques.

Financé par la Banque mondiale, le Prisp vise l'amélioration de la mobilisation des ressources publiques hors pétrole. Il accompagne le Congo dans la mise en place des réformes en matière de gouvernance.

Lopelle Mboussa Gassia

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Le budget 2022 arrêté à plus de 49 milliards FCFA

Le projet de budget a été adopté en dépenses et en recettes, le 17 septembre, à la somme de 49 307 773 521 francs CFA au cours de la session ordinaire du comité de direction, présidée par le conseiller spécial du président de la République, chef du département de l'Éducation, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Louis Bakabadio.

Le prochain budget de l'Université Marien-Ngouabi est en baisse de 0,62% à comparer à celui de cette année qui s'élève à 49 616 118 881 francs CFA, explique le communiqué final lu par le secrétaire général de l'université, Michel Alain Mombo. Il comprend deux volets : investissement et fonctionnement. Le volet investissement s'élève à 5,4 milliards francs CFA dont cent cinq millions vont concerner les ressources de dotation prélevées sur la subvention administrative destinée au fonctionnement de l'université. Selon le comité, l'accent sera mis sur l'amélioration des structures d'accueil, la construction, la réhabilitation des bâtiments, des dispositions techniques de laboratoires, des dispositions informatiques et l'aménagement.

Quant au volet fonctionnement, avec la somme de 43 907 773 521 francs CFA cette année contre 44 216 118 88 l'année dernière, il connaît une diminution de 0,69%.

Le comité de direction a également examiné et adopté le rapport d'activité exercice 2020, le programme d'action 2021-2022, le compte administratif exercice 2020 et le compte de gestion exercice 2020.

A l'examen du rapport exercice 2020, le comité a été informé des activités réalisées, conformément au programme d'action et au programme stratégique de développement de l'établissement 2018-2022 ainsi que des difficultés rencontrées: l'insuffisance des crédits alloués à l'établissement par le gouvernement, la crise sanitaire mondiale et économique...

En ce qui concerne le programme d'action 2021-2022 qui se poursuit, il s'inspire des expériences passées avec le point de départ le mois de juillet de l'année en cours. « Ce mois correspond à l'entrée en fonction de la nouvelle équipe complète de la présidence de l'université Marien-Ngouabi. La prudence reste de mise d'autant

plus que le présent plan d'action tient compte des activités non réalisées lors des exercices précédents », a déclaré Michel Alain Mombo.

En outre, les discussions engagées sur le rapport du compte administratif exercice 2020 ont permis de l'adopter. Le budget a été arrêté en équilibre en recettes et dépenses à la somme de 31 155 634 370 francs CFA, ajoutant que les autorisations spéciales traduisent l'augmentation nette de 2% des prévisions initiales des recettes.

Sur le rapport du compte de gestion 2020, les recettes ont été recouvrées pour un total de 28 062 303 511 francs CFA. Ce financement a été reparté dans la production et vente de biens et services, subventions, transferts reçus et autres productions et produits divers. « Le reste à recouvrer au 31 décembre 2020, constitué uniquement des subventions non versées par le Trésor public, se chiffre à 8 173 281 382 francs CFA dont plus de trois milliards

francs CFA », précise le communiqué. Avec un montant de 31 806 634 370 francs CFA, les mandats de paiement correspondant aux dépenses ordonnées ont été pris en charge par l'agent comptable pour un montant de plus de trente milliards francs CFA.

L'intersyndicale de l'université exhortée à surseoir à la grève

La situation de la grève de l'Université Marien-Ngouabi a été l'unique point inscrit dans les divers de cette session. Après débat avec les membres, le comité a expliqué que les dispositions sont prises par les autorités afin d'apporter les solutions aux doléances de cet établissement d'enseignement supérieur, annonçant la rencontre avec l'intersyndicale le 21 septembre.

Le président du comité de direction de l'Université, Louis Bakabadio, a défini dans son allocution d'ouverture que ce comité est un espace de dialogue et de réflexion, de décision et de projection sur ce

que doit être la gouvernance de l'enseignement, la recherche d'enseignement et du service à la société de l'alma mater. Il a décliné quatre points essentiels de cette institution à prendre en compte : le cinquantième anniversaire de l'université; la situation sociale des travailleurs et agents; la situation financière nationale et l'émulation entre les institutions publiques de formation universitaire, notamment la création de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso et celle du département du Kouilou dans les jours à venir.

Louis Bakabadio a invité les membres du comité à regarder vers les horizons nouveaux. « Le redéploiement de l'enseignement supérieur au Congo nous contraint à un constant devoir; celui de maximiser les performances de l'université sous contrainte des ressources mises à sa disposition par la société », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko

ENSEIGNEMENT

Les quotas de recrutement du personnel enseignant actif seront augmentés

Disposer d'un personnel enseignant pour combler le déficit de manière ponctuelle et échelonnée fait partie des recommandations de la 23e session du Conseil national de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire tenu du 15 au 17 septembre à Brazzaville.

« À l'horizon 2022, le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation pourrait affecter la quasi-totalité des enseignants finalistes au chômage, soit environ 12000, et résorber 90% du déficit en personnel enseignant actif, en attendant le recrutement progressif à la Fonction publique », a expliqué le ministre Jean-Luc Mouthou, dans son exposé lors de la clôture de la session du Conseil national de l'enseignement.

Augmenter les quotas de recrutement du personnel enseignant actif a, en effet, été l'une des principales recommandations de ladite session. Par ailleurs, il s'agira de mettre en place un cadre de concertation avec les promoteurs des écoles privées pour la formation des enseignants ; de régulariser les situations administratives paritaires d'avancements

« À l'horizon 2022, le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation pourrait affecter la quasi-totalité des enseignants finalistes au chômage, soit environ 12000, et résorber 90% du déficit en personnel enseignant actif, en attendant le recrutement progressif à la Fonction publique »

; d'accorder un quota à la composante alphabétisation lors des recrutements...

La 23e session du Conseil national de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire a eu pour thème « La maîtrise du personnel actif pour le fonctionnement harmonieux des structures scolaires ». Des réflexions ont été menées sur la manière de stopper l'évasion des cadres du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation vers d'autres secteurs parfois sans passer par des canaux officiels. Certaines mesures annoncées lors de cette session seront mises en œuvre à partir de l'année scolaire 2021-2022 dont la rentrée est prévue le 4 octobre.

Rominique Makaya

INSERTION PROFESSIONNELLE

Une formation en vue pour des jeunes désœuvrés

L'association Objectif jeunesse 20 (OJ20) et le centre de formation Don Bosco ont signé, le 16 septembre, à Brazzaville, une convention de partenariat en vue du lancement officiel d'un programme élargi de formation qualifiante à l'endroit des jeunes sans emplois.

Le partenariat entre l'association OJ20 et le centre de formation Don Bosco portera principalement sur la promotion de l'apprentissage des métiers à fort employabilité, la contribution à l'élaboration d'une véritable stratégie d'orientation des jeunes vers la formation qualifiante, l'optimisation de la coopération avec le monde professionnel par la création des programmes de formation en rapport avec les besoins du marché du travail, etc.

Pour la présidente de l'association OJ20, Allison Lemboumba, la qualification des jeunes et leur bonne éducation ont longtemps été une préoccupation majeure au Congo. « En tant que membre de la société civile, il est de notre devoir de participer activement à cette vision. Nous nous sommes déjà lancés à la quête de partenaires sûrs pour y arriver et l'activité de ce jour le témoigne. Notre vision étant donc d'avoir une jeunesse qualifiée, responsable et insérée socio-professionnellement », a-t-elle déclaré.

Concrètement, le programme de formation qualifiante permettra d'aider une portion de jeunes congolais âgés entre 15 et 35 ans, issus des milieux sociaux défavorisés, des familles à revenus modestes, n'ayant pas pu s'épanouir dans le système scolaire ou étant diplômés avec un profil à faible employabilité. Ainsi, la première



Les bénéficiaires posant avec les signataires du partenariat pour la formation

vague desdites formations débuteront sous peu avec un échantillon de dix jeunes, pour une durée de six mois. Celles-ci concerneront, entre autres, la mécanique auto, l'électricité bâtiment, le froid et climatisation, ainsi que la poterie. « Comme nous avons l'habitude de clamer chez nous, donnez-nous un jeune nul et de bonne volonté, à sa sortie de notre centre professionnel vous aurez un professionnel dans son métier. Simplement pour dire que c'est vrai que la période de formation est très courte, mais tout dépend de la volonté de chacun de vous à vouloir vous laisser former », a déclaré à l'endroit des bénéficiaires, Rémy Nkanku, directeur du centre de formation Don Bosco.

Bénéficiant d'une formation en po-

ter, Pépa Bikindou est heureux de l'opportunité qui lui est accordée par l'association OJ20. « Mon avantage est que j'ai déjà une base dans le métier car, après mon bac j'aidais mon oncle qui pratique le métier. Grâce à mon master en gestion d'organisation d'entreprise, je souhaite capitaliser les connaissances que j'acquerrai lors de cette formation à grande échelle. Comme quoi, on peut gagner sa vie en étant artisan », a-t-il confié.

Notons que grâce à ce partenariat de deux ans renouvelables avec Don Bosco, l'association OJ20 s'engage à accompagner les apprenants finalistes dans leur insertion socio-professionnelle par la mise en stage dans les entreprises et l'aide à la création des microentreprises.

Merveille Atipo

LITTÉRATURE:

Marian Fauney Ngombé en dédicace au Salon du livre africain de Paris

L'auteur congolais participera à la première édition du salon du livre qui se tiendra du 24 au 26 septembre, à la mairie du sixième arrondissement de Paris. Sa dédicace est prévue le 25 septembre à 14 h.



Au rendez-vous littéraire, l'écrivain congolais, auteur de nombreux ouvrages individuels et collectifs, sera en dédicace avec sa nouvelle œuvre «Tant que l'Équateur passera par Penda», à paraître aux Éditions Les lettres mouchetées. L'auteur décrit un pays d'Afrique subsaharienne où le vent de la démocratie continue de souffler sur les braises d'une guerre civile qui l'a divisé.

Marian Fauney Ngombé appartient à la nouvelle génération d'écrivains dont le style et la manière racontent "les Afriques" d'aujourd'hui.

Son style d'écriture demeure soucieux à vouloir explorer les champs de la transmission, tout en étant à la quête de soi et du voyage au point de faire naître une parenté d'idées et d'ambitions pour un idéal commun.

Marie Alfred Ngoma

POÉSIE

Marie-Inaya Munza publie « Motéma »

À travers 84 pages, l'auteure livre un ouvrage rassemblant textes et poèmes destinés à inviter le lecteur à l'émotion.

« Motéma » est une invitation à la découverte ou la redécouverte par le lecteur d'une émotion par-

plique Marie-Inaya Munza à la quatrième de couverture, « *pourvu qu'elle se manifeste et suspende le*

mots, au fil des pages, le lecteur part à la découverte de cultures, de regards croisés sur sa société. Un cheminement allant de la relation amoureuse fougueuse et parfois même dangereuse, jusqu'à la douceur de l'instant présent. « *Car, explique l'auteure, finalement, l'émergence d'une émotion partagée est la plus belle chose qui puisse rapprocher les êtres. Face à elle, nous sommes bouleversés, et nous sommes tous égaux* ». Marie-Inaya Munza, Franco-Congolaise, est une écrivaine-poétesse engagée. Passionnée d'écriture et de l'entrepreneuriat, elle a publié son premier roman Black in The City, en 2017, à travers lequel elle aborde les aspects identitaires.

M.A.N.



fois oubliée ou enfouie au plus profond de soi, ex-

temps ! »

Dans cet ouvrage, au fil des

« ...L'émergence d'une émotion partagée est la plus belle chose qui puisse rapprocher les êtres. Face à elle, nous sommes bouleversés, et nous sommes tous égaux »

FOOTBALL,

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Ligue des champions, 1ère journée, groupe A

Le FC Bruges tient en échec le PSG de Messi au Jan Breydelstadion (1-1). Remplaçant, Faitout Maouassa est entré à la 90^{em}mn+2.

Ligue Europa, 1ère journée, groupe F
Mavis Tchibota est entré à la 61^e mn lors du match nul de Ludogorets chez les Danois de Midtjylland (1-1). Le score était acquis.

Ligue Europa, 1ère journée, groupe E
Titulaire face à l'OM, Alexis Beka Beka a été rapidement averti (22^e mn). Remplacé à la 64^e, alors que le Lokomotiv était réduit à dix depuis la 57^e mn et que Marseille avait ouvert le score sur penalty à la 59^e. Les Moscovites ont finalement arraché le match nul à la 89^e (1-1).

Ligue Europa, 1ère journée, groupe B

Chrislain Matsima est resté sur le banc lors du succès de l'AS Monaco sur Sturm Graz (1-0).

Conférence Ligue Europa, 1ère journée, groupe C

Malgré l'ouverture du score de Carey (10^e mn), à la suite d'un bon jaillissement de Bradley Mazikou devant sa surface, le CSKA Sofia coule au Stadio Olimpico (1-5). En revanche, le latéral gauche congolais ne parvient pas à éloigner le danger sur le deuxième but de la Roma de Mourinho (38^{em}mn).

National 1, 7e journée

Les Tangos remportent le derby face au Mans (2-1). Les co-équipiers de Durel Avounou, titulaire, avaient pourtant ouvert le score juste avant la pause avec une passe décisive du milieu congolais.



Alexis Beka Beka au contact avec Valentin Rongier (Alexander Nemenov/AFP)

Mais ce sont finalement les Lavallois qui prennent les trois points. Tous deux convoqués, Marvin Baudry et Randi Goteni sont entrés aux 27^e et 75^e : le latéral droit a remplacé Carlier et a tenu son rang dans la défense à trois. Le milieu défensif a suppléé Perrot sur la droite du milieu à cinq alors que le score était d'un but partout.

Herman Moussaki était titulaire lors de la réception de Cholet au stade de la Licorne. Après une première frappe dans le petit filet (34^e), l'ancien Caennais obtient le penalty du 1-1 à la 47^e. Puis inscrit le but du 2-2 à la 75^e sur penalty.

Mais l'USBCO s'incline finalement 2-3. Le Franco-Congolais inscrit le deuxième but de la semaine et de sa saison.

Pas de vainqueur entre Orléans et Annecy (2-2). Fred Dembi a disputé toute la rencontre, tandis que Kévin Mouanga est entré à la 88^e.

Mons Bassouamina, titulaire, et Bastia-Borgo rapportent le point du nul de Chambly (2-2). Alan Dzabana est entré à la 79^e lors du match nul de Sète face à Saint-Brieuc (0-0).

Au classement, Annecy glisse à la 3^e place avec 15 points, tandis que Laval, 6^e avec 11 points, double Le Mans 8^e avec 10 points. Boulogne est 11^e avec 8 points, devant Sète (14^e/7 points), Orléans (15^e/6 points) et Bastia-Borgo, lanterne rouge avec 3 points.

Camille Delourme

QUIBDO AFRICA FILMS FESTIVAL

La troisième édition clôturée samedi

Ouverte le 13 septembre, la troisième édition du Quibdo Africa films festival (Qaff) a pris fin le 18 septembre. L'événement qui s'est déroulé sur trois sites, a été marqué, le 17 septembre, par une soirée gala de remise des prix.

Les prix ont concerné différentes catégories retenues : meilleur long métrage fiction, meilleur réalisateur de documentaire, meilleur réalisateur de fiction, meilleur film d'expérimental, meilleur acteur, meilleure actrice, meilleur film d'animation, meilleure vidéo musicale, prix SUDU du meilleur court métrage, prix du jury du meilleur documentaire. La soirée de remise de ces prix a eu lieu au Club pétrolier Eni, à la Côte sauvage. Organisé par la Fondation Basango, le QAFF, qui ambitionne de devenir le rendez-vous incontournable du cinéma africain de la rentrée, combine cinémas d'Afrique et de sa diaspora. Pendant six jours, le festival a proposé des projections de longs et courts métrages, documentaires, films d'animation à la Fondation Basango, au Musée du Cercle africain et au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard (le plus

grand des sites où se déroule un nombre important d'activités et qui bat le record en affluence). Cela, en présence des réalisateurs qui ont assisté et participé de manière virtuelle et présentielle.

Ecrans bien placés, son impeccable...les conditions ont été, en général, réunies pour faire vivre aux spectateurs de bons moments de découverte et d'émotions diverses. Les spectateurs qui ont renoué avec le cinéma ont manifesté leur satisfaction des efforts fournis par certaines structures de la place, comme la Fondation Basango, qui contribuent à ramener le cinéma vers les Ponténégrins et à emmener les Congolais vers leur cinéma en général et vers le cinéma africain en particulier.

Sur les trois sites où s'est tenu le festival, l'on a remarqué aussi le stand du Groupe Adiac-Les Dépêches de Brazzaville, un des partenaires du

QAFF, présent depuis le lancement de l'événement. Ce groupe s'implique et s'investit toujours dans la promotion des arts et de la culture au Congo et ailleurs.

Le 17 septembre, les enfants ont été à l'honneur au Musée Cercle africain avec la projection des films d'animation, notamment «Mofiola» de Kpadenu Boris (Togo), «Scalp deep» de Naseeba Bagalaaliwo (Ouganda), «Awa» de Débora Basa de la République démocratique du Congo (RDC) et «Light strands» de Somtochukwu Onubogu (Nigeria). A cela s'ajoutent les courts-métrages «Le diner» de Jean Claude Muaka (France) et «Star de Kevin Mavakala» de la RDC.

A l'espace culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, ce sont les documentaires « Murder » d'Enver Samuel (Afrique du Sud), « BABA Ghor » de Selim Harbi Germany, et les

courts-métrages « Overcome beloved » de Nthabiseng Masiiane (Afrique du sud) et « Al-sit » de Suzannah Mirghani (Soudan) qui ont été projetés.

Le QAFF a été clôturé par la restitution de l'atelier cinéma Moké, le théâtre à la carte ainsi qu'un concert de musique avec Gypsie Mbani et Mariusca, la slameuse. Une conférence-débat sur le thème «Cinéma, vidéo, media...les enjeux pour bien distribuer des contenus au Congo et à l'international» ainsi que des projections de films ont été également prévues.

Signalons que la journée du 16 septembre a été marquée par la projection de deux films et une conférence-débat. Il y a eu le long métrage «La ligne blanche» de Désirée Kahikopo-Meiffret de Namibie, et «Marcher sur l'eau», un documentaire d'Aissa Maiga de France.

La conférence-débat « Pro-

duire et vendre ses œuvres audiovisuelles au Congo et à l'international », animée par Elvie Gotiene, comédienne-scénariste, et Ethel Ngombé, promoteur de la chaîne Maboké Tv, sous la modération de Franck Tchicaya, scénariste, a édifié le public sur de nombreux problèmes qui minent le cinéma au Congo. Le manque de soutien des pouvoirs publics, l'absence des écoles spécialisées dans les métiers du cinéma et le peu d'intérêt du public pour les productions locales sont les principaux écueils épinglés par les orateurs. L'organisation du secteur du cinéma, l'amélioration du contenu proposé, la professionnalisation des acteurs, cinéastes et des autres intervenants dans la chaîne sont les différentes pistes de solutions suggérées pour un véritable envol du cinéma congolais.

*Hervé Brice Mampouya
et Lucie Prisca Condhet*



**COUPE DU CONGO DE
HANDBALL**

**DU 09 AU 19
SEPTEMBRE 2021**

SPIE SNPC MAO

NORI

**ils ont noté
10/10
le savoir faire des chauffeurs
et controleurs**



**Le 1er Transporteur
sponsor du Sport
au Congo.**

**TRANSPORTEUR
OFFICIEL
DE LA
COUPE DU CONGO
DE HANDBALL**

HUMEUR

Et des espaces verts en ville !

La pollution urbaine de plus en plus grandissante appelle dans l'urgence la création des espaces verts dans nos villes, ceci pour freiner tant soit peu d'une part l'ampleur du gaz carbonique dans nos villes et d'autre part les érosions et glissements de terrains qui frappent nos villes tous azimuts.

Et le constat est que, c'est par défaut de ces espaces verts que certains citoyens caressent parfois l'idée de la villégiature, c'est-à-dire se rendre en campagne chaque week-end pour des repos « reconstructifs » d'une santé meilleure. Ainsi donc dans les projets cadastraux de nos villes, une place de choix devrait être accordée auxdits espaces, autrement dit à cet écosystème villageois en créant des espèces d'îlots de campagne dans nos villes.

Pour cimenter cette idée qui devient de plus en plus présente sur toutes les lèvres des citoyens, certains habitants de la ville parleraient même des villes qui devraient coûte que coûte se « ruraliser » en regorgeant des petites brousses en leur sein. Cette réalité de la campagne qui s'introduit dans la ville dans le but de purifier de l'air se fait déjà remarquer dans de nombreux quartiers de nos agglomérations à travers certaines parcelles d'habitation où l'usage des éléments crus cueillis en forêt reviennent en force pour occuper certains endroits des parcelles d'habitation. C'est l'implantation du naturel en ville.

Oui ce retour de plus en plus croissant vers le naturel se fait remarquer dans nos villes même au niveau alimentaire où le constat est que ces derniers temps, il y a comme une course effrénée de tous les grands restaurants des villes qui brandissent comme slogan fort de leur marketing, « venez découvrir le bio chez nous ». Ainsi donc personne ne pourra douter aujourd'hui de la nécessité d'une vraie domestication de la forêt en ville à cause de ses multiples avantages surtout celui lié à la photosynthèse, c'est-à-dire les fleurs, plantes et petits arbustes plantés ici et là injectent de l'oxygène aux humains tout en captivant du gaz carbonique.

C'est de la même manière que quelques rares parcs dits zoologiques se construisent par mimétisme de l'écosystème naturel de brousse donnant ainsi aux villes, cette caractéristique clé de la campagne, c'est-à-dire celle de la production de l'air naturel. D'où on assiste aujourd'hui à de nombreuses thèses de tous ceux qui théorisent sur le « comment sera la vie dans les villes demain ? ». La réponse à cette question pour des spécialistes des questions environnementales, la ville de demain aura pour appellation, « ville-ruralisée », car des espaces verts, il y en aura en quantité suffisante dans les villes futuristes. C'est celui-là, le rêve de nombreux écologistes.

Encore que l'idée même de l'afforestation, c'est-à-dire du planting des arbres dans certains endroits de nos villes, n'est pas seulement une lutte permanente contre les érosions et glissements de terrains, mais aussi une recherche du rétablissement de l'équilibre écologique là où il en manque. Car cela donne beaucoup d'avantages vitaux. Et comme l'écrivait Alphonse Allais, les campagnes devraient être construites dans les villes pour pouvoir recréer de l'air pur.

Alors, on est donc en train de se demander si la campagne, à cause de ses multiples avantages, n'est pas en train de s'introduire par nécessité dans nos villes que l'on veuille ou non. Les plans directeurs de nos villes devraient en tenir compte. Affaire à suivre !

Faustin Akono

VIE ASSOCIATIVE

La Foped dispose désormais d'un siège social

La Fondation pour orphelins et personnes démunies (Foped) s'est installée officiellement à son siège social à Matendé, dans le deuxième arrondissement de Pointe-Noire, le 17 septembre, à l'occasion d'une cérémonie d'inauguration.



Orphelins et veuves en attente de kits nutritionnels./Adiac

Le siège inauguré témoigne de la permanence et de la solidité de la Foped qui se donne comme mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants et personnes démunies vivant dans un état de précarité permanent. En le mettant en place, la Foped reconstitue la vie familiale tout en donnant aux bénéficiaires l'accès à l'éducation pour leur épanouissement. L'inauguration de ce centre a été couplée à la remise des kits alimentaires et de vêtements aux orphelins, aux veuves et aux personnes démunies. Ces kits étaient essentiellement composés de riz, du sucre, d'huile de table, de spaghetti, de poulet, de pain et bien d'autres.

Dans son mot de circonstance, Céline Batantou, responsable du centre, a donné la vision de la Foped, notamment celle d'être un organisme offrant un cadre de vie adéquat aux enfants défavorisés par la nature non seulement sur le plan matériel mais également sur le plan affectif, physique ou éducatif dans un environnement de qualité. « *L'amour du prochain est le socle même de toute vie sur terre. A travers ce centre, les orphelins, les veuves et les personnes démunies y trouveront réconfort, une oreille attentive à leurs problèmes et une épaulement sur laquelle ils pourront s'appuyer* », a-t-elle dit.

La Foped est une organisation non gouvernementale qui a choisi

si le quartier Matendé pour son siège social, mais son essor se déploie au niveau local et national. Depuis plusieurs années, l'association se bat pour le bien-être des vulnérables. Son siège social s'affirme déjà comme un centre de vie où orphelins, veuves et personnes démunies pourront échanger leurs idées en toute quiétude.

Notons que cette activité s'est déroulée en présence d'Edith Véroline Dibas-Franck, présidente de la Foped; de Patrick Michel Bambela, chef de bloc numéro 2 Matendé, la veuve Matoko, née Adrienne Mavoungou, cheffe de bloc numéro 1 et de plusieurs convives.

Hugues Prosper Mabonzo

FIMA

La huitième édition s'achève aujourd'hui

La huitième édition du festival de musique et des Arts (Fima) a commencé, le 17 septembre, au village Lalala, dans le quatrième arrondissement de Pointe-Noire. Ce rendez-vous des artistes colore les soirées ponténégrines de sonorités musicales.

Le Fima se tient cette année malgré la crise financière et les problèmes de santé liés à la pandémie de covid-19 que connaît le pays. Cette manifestation regroupe des artistes locaux et ceux d'ailleurs à Pointe-Noire. Pour cette huitième édition, plusieurs artistes se sont donné rendez-vous, pendant la première journée. Sept d'entre eux se sont tour à tour partagé le podium, à savoir Jus d'orange, DJ Tchatcho Muluba, Mandoze Masta, Safrane, le groupe de rap Afro-Congo ainsi que le groupe de musique traditionnelle, Pouénde Ebouka. Avec une sonorisation parfaite et un podium taillé sur mesure, le Fima fait redonne du sens à

l'activité musicale et, surtout, à la production scénique. Lors de la première journée, les artistes ont mis en valeur ce qu'ils savent faire, notamment chanter et danser. Le public a, pour sa part, vécu un moment chaleureux où la joie et le bonheur se sont mélangés pour laisser place aux souvenirs inoubliables. La sélection des artistes a été faite de manière parfaite. Le groupe Pouénde Ebouka a, par exemple, épaté le public par sa manière de chanter mais surtout sa chorégraphie magnifique à travers les déhanchements des danseuses et les culbutes des danseurs. Ce groupe est une vraie machine d'animation et le public s'en souviendra longtemps.

Ovationnés par le public, Dj Tchatcho Muluba et Jus d'orange ont, quant à eux, fait une prestation remarquable, leur musique était perceptible et bien lucide. Les deux artistes qui savouraient le moment avec de larges sourires ont donné un spectacle vibrant où leurs rythmes a cappella ont fait danser le public. Dj Tchatcho Muluba a démontré que hors mis ses qualités de chanteur, il avait aussi un don de danseur. Notons que le festival de musique et des arts prendra fin ce 20 septembre, les prestations se déroulent sous l'œil vigilant de Médard Bongo, son directeur-coordonnateur.

H.P.M.

CENTRAFRIQUE

La CIRGL appelle à un cessez-le-feu

Les chefs d'Etat de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) se sont réunis, le 16 septembre, en mini-sommet à Luanda (Angola), pour statuer sur la situation politique et sécuritaire en République centrafricaine.

La rencontre présidée par le chef de l'Etat angolais, João Manuel Gonçalves Lourenço, président en exercice de la CIRGL, avait pour objectif d'examiner les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations adoptées lors des précédentes rencontres, et de présenter la feuille de route conjointe pour la paix en Centrafrique.

Le mini-sommet de Luanda s'est tenu en présence du chef de l'Etat centrafricain, Faustin-Archange Touadéra; ainsi que de ses homologues congolais, Denis Sassou N'Gusso, président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale; tchadien, et des représentants du Soudan, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, du Cameroun et du président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat. Après avoir salué la mé-



Moussa Faki Mahamat prononçant son discours

moire du défunt président tchadien, Idriss Déby, condamné le récent coup d'État en Guinée et appelé à la libération d'Alpha Condé, les chefs d'État ont adopté la feuille de route pour une sortie de crise en Centrafrique.

Par ailleurs, ils ont encouragé les pays de la région à faire en sorte que le processus de paix en cours en République centrafricaine soit préservé. Ils ont décidé,

entre autres, l'appropriation de l'ensemble du processus de paix et de réconciliation par le gouvernement centrafricain; l'adoption de la feuille de route conjointe pour la paix en Centrafrique; la poursuite des consultations avec les chefs des groupes armés pour une renonciation totale à la violence; la déclaration de cessez-le-feu par les autorités centrafricaines, « dans les meilleurs délais et au

regard de l'engagement pris par les leaders des groupes armés, en tant que facteur indispensable à la réussite de l'ensemble du processus et à la création d'un climat propice à la paix et à la réconciliation nationale ».

Les participants ont appelé également à la poursuite des activités de l'équipe de travail composée des ministres des Relations extérieures de l'Angola et des Affaires

étrangères du Rwanda, en collaboration avec les autorités centrafricaines, « le cas échéant », afin de permettre, dans les plus brefs délais, la mise en œuvre de la feuille de route adoptée; la définition par la Centrafrique d'un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la feuille de route conjointe pour la paix dans ce pays, composé de partenaires bilatéraux et multilatéraux.

En outre, le président Faustin Archange Touadéra s'est engagé à informer les chefs d'État et de gouvernement des conclusions des consultations en cours et des progrès du processus de paix.

A l'issue du sommet, le président angolais, João Manuel Gonçalves Lourenço, a jugé « essentiel de profiter des avancées réalisées dans le domaine des négociations avec les forces politiques internes de l'opposition, la société civile et les leaders des groupes rebelles ».

Yvette Reine Nzaba

RÉFLEXION

Et le camp occidental se déchira ...

Tout semblait indiquer, lorsque le président Joe Biden accéda à la Maison-Blanche il y a neuf mois, que les liens entre les Etats-Unis et l'Europe, quelque peu distendus par son prédécesseur l'imprévisible Donald Trump, se resserreraient et permettraient au camp occidental de préserver, voire même d'accroître son influence dans la sphère stratégique mondiale. Or, c'est très précisément l'inverse qui se produit aujourd'hui avec, d'une part, le désordre diplomatique généré par le retrait chaotique des forces américaines déployées en Afghanistan depuis vingt ans, et, d'autre part, la rupture entre les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France que risque de provoquer l'annulation pour le moins brutale de la vente à l'Australie de douze sous-marins conventionnels français à propulsion nucléaire.

Alors que les cartes se rebattent sur la table du jeu international avec la montée en puissance de la Chine en Asie mais aussi au Levant et en Afrique, avec le retour simultané de la Russie dans les zones géographiques qu'elle avait quittées après l'implosion de l'Union soviétique, l'Alliance Atlantique créée au sortir de la Seconde Guerre mondiale semble sur le point de se dissoudre. Une réalité que contestent bien évidemment les Etats-Unis et l'Europe, mais que les tensions croissantes entre les deux camps confirment d'autant plus dangereusement qu'elles font plus ou moins resurgir les vieilles dissensions entre l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni que la création progressive de l'Union européenne semblait avoir définitivement enterrées.

Etant donné les dangers que pourrait faire courir aux nations occidentales la déchirure qui se dessine, il est très probable, pour ne pas dire

certain, que des deux côtés de l'Atlantique vont se mettre rapidement en place de puissants lobbies dont la mission sera de ramener l'ordre dans le camp atlantique. Si, en effet, ce rapprochement ne se concrétisait pas rapidement, les conséquences diplomatiques, militaires, économiques, financières du désordre présent s'avèreraient catastrophiques pour les Etats concernés. Avec, notamment, l'accélération de la montée en puissance de la Chine qui s'emploie depuis des années à devenir la première puissance mondiale en se dotant de moyens de défense et d'attaque correspondant à ses ambitions planétaires.

Si la logique stratégique l'emporte sur la tentation du repli sur soi dont témoigne l'attitude du locataire actuel de la Maison-Blanche, une réforme en profondeur de l'Alliance Atlantique s'imposera rapidement comme une priorité politique du camp occidental. Mais si ce n'est

pas le cas, l'Europe devra s'attacher sans délai à créer une communauté de défense qui la protège contre les dangers de toute nature que génèrent les tensions croissantes à l'échelle mondiale.

C'est très précisément ce qu'avaient prévu les « Pères de l'Europe » lorsqu'ils lancèrent, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le processus de création de la Communauté économique européenne, mais que la mise en place de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, l'OTAN, avait bloqué car les Etats-Unis voulaient garder le Vieux continent sous leur tutelle dans le contexte de « guerre froide » qui se dessinait.

Ecrire une nouvelle page de l'Histoire du Vieux continent est bien le défi que va devoir relever le président français, Emmanuel Macron, lorsqu'il prendra pour six mois, le 1er janvier 2022, la présidence tournante de l'Union européenne.

Jean-Paul Pigasse